

Service de l'Enfance /Relais informations Familles**Exclusivement sur rendez-vous** pris sur le site de la mairie du 13^{ème}

Services/Education/Ecole maternelle et élémentaire/Inscription Scolaire

ou en appelant au 01.44.08.15.95.

Inscription par voie dématérialisée : ma13mailepe@paris.fr (Préciser téléphones et mails des parents)**Pièces à fournir pour une inscription scolaire**

(Présenter les documents originaux si inscription au guichet)

- **Pour tous** : - pièce d'identité du parent effectuant l'inscription
 - carnet de santé de l'enfant, à jour des vaccinations obligatoires ou certificat médical de vaccination ou de contreindication
 - en cas de changement d'école : certificat de radiation de l'école fréquentée précisant la date d'effet
 - facture récente d'électricité ou de gaz, dernier avis d'imposition sur le revenu ou dernier avis de taxe d'habitation

- **Personnes hébergées** : - attestation d'hébergement établie par l'hébergeant
 - quittance d'électricité ou de gaz ou dernier avis d'imposition ou taxe d'habitation de l'hébergeant
 - photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
 - tout document administratif portant le nom de l'hébergé à cette adresse

- **Parents mariés** : - livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant

- **Parents non mariés** :
 - livret de famille si la reconnaissance des **deux** parents y figure, Sinon copie intégrale d'acte de naissance récente

- **En cas de séparation, fournir en plus** :
 - **Parents divorcés ou séparés avec jugement** : le jugement de divorce ou de séparation précisant la résidence de l'enfant et le(s) détenteur(s) de l'autorité parentale. **En cas de garde alternée**, courrier de l'autre parent autorisant l'inscription accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité
 - **Parents séparés sans jugement** : déclaration sur l'honneur à remplir précisant que l'autre parent est informé de l'inscription scolaire de l'enfant.

Dans les deux cas ci-dessus, l'adresse et le téléphone de l'autre parent.